

Jeux olympiques de la Jeunesse à Lausanne en 2020

Un formidable accélérateur de la promotion du sport vaudois

Après avoir été choisis par Swiss Olympic au détriment de Lucerne pour défendre les couleurs helvétiques, Lausanne et le Canton de Vaud ont déposé leur dossier de candidature aux Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver 2020 mardi 17 juin. L'autre candidat vient de Roumanie, il s'agit de la ville de Brasov, grande station de sports d'hiver qui a récemment mis sur pied le Festival Olympique de la Jeunesse Européenne. Le choix final du CIO interviendra lors de sa séance de Kuala Lumpur (Malaisie) au milieu de l'été 2015.

Trois pôles régionaux

Le soutien politique à cette candidature est déjà acquis puisque tant le Grand Conseil vaudois que le Conseil communal de Lausanne ont voté les crédits nécessaires (8 millions de francs pour chaque entité) à d'impressionnantes majorités. Il convient maintenant de tenter de convaincre d'une part les quelque 100 membres du CIO de donner leur préférence à Lausanne, et d'autre part d'informer la population vaudoise afin de créer un véritable élan populaire pour ce dossier. Axé autour des pôles de Lausanne (sports de glace, village des athlètes et centre opérationnel), des Alpes vaudoises (ski et freestyle) et du Jura (ski de fond, biathlon et saut à ski sur le tremplin français des Tuffes), le projet a tout pour rassembler, même si l'on connaît la quadrature du cercle : plus on a de sites sportifs et plus les régions du canton seront derrière le projet, mais plus on a de sites sportifs et moins cela plait aux membres du CIO...

1'500 chambres pour les étudiants

Un des aspects qui doit convaincre l'immense majorité des citoyens vaudois de soutenir ce projet, c'est notamment les différentes retombées attendues. Cette candidature va d'abord rapprocher encore plus le Canton et Lausanne - la capitale olympique - du CIO et des fédérations sportives et permettre ainsi un renforcement de cette politique

publique. Cette candidature va aussi ranimer la flamme olympique en Suisse, pour peut-être relancer l'idée d'accueillir un jour les Grands Jeux. Elle va permettre de lancer ou d'accélérer quelques projets d'infrastructures comme la nouvelle patinoire de Malley (10'000 places !), un village olympique sur le campus universitaire qui permettra de remettre 1'500 nouvelles chambres à disposition des étudiants de l'UNIL et de l'EPFL, voire des aménagements pour la pratique du ski dans les Alpes.

Relancer les sports d'hiver vaudois

Cette candidature doit aussi servir à favoriser la relève sportive et la pratique des sports d'hiver par la population. Il s'agira ainsi de lancer des programmes de sensibilisation aux sports d'hiver en Suisse (dans les écoles par exemple), de travailler avec les fédérations sportives cantonales et nationales pour initier

des programmes de promotion de la relève, d'étudier l'opportunité de lancer chez nous la pratique de nouveaux sports qui figurent au programme olympique comme le short track.



Toutes ces réflexions, le comité de candidature les a déjà entamées, en collaboration avec les fédérations, avec Swiss Olympic, avec l'Office fédéral du sport et de nombreux partenaires locaux. Il serait bien que Lausanne/Vaud gagne cette course en été 2015 pour que ces projets valent le jour et que cette immense fête de la jeunesse sportive mondiale débouche aussi sur une immense opportunité pour le sport populaire et d'élite, vaudois et suisse !

Le chef du service EPS
Nicolas Imhof
nicolas.imhof@vd.ch

Renseignements sur
www.lausanne2020.com

3^e remise des Bourses du Fonds du sport vaudois



87 sportifs vaudois soutenus

La 3^e cérémonie de remise des Bourses du Fonds du sport vaudois a eu lieu jeudi 1^{er} mai 2014 dans le cadre du Centre mondial du cyclisme à Aigle. A cette occasion, 87 athlètes vaudois en sport individuel (34 femmes et 53 hommes) ont reçu une bourse qui vient récompenser les efforts que ces sportifs consentent tout au long de l'année pour atteindre le niveau international dans leur discipline sportive. Ils étaient 80 en 2013 et 78 en 2012.

Animée par M. Nicolas Imhof, chef du SEPS, cette soirée a été placée sous le signe de la convivialité avec la possibilité pour tous les athlètes présents d'échanger et partager leurs expériences.

M. Marco Astolfi, président de la Fondation « Fonds du sport vaudois », a eu le plaisir de remettre 87 bourses aux sportifs vaudois en sport individuel pour un montant total de 370'000 francs. Pour avoir droit à cette bourse, les athlètes doivent résider dans le canton depuis au moins 3 ans et détenir une carte Swiss Olympic élite (bourse de 3'000 fr.), bronze (6'000 fr.), argent (8'000 fr.) ou or (10'000 fr.).

Parmi ces champions, il faut relever la toute première bourse attribuée à un sportif paralympique, Hugo Thomas, malvoyant, qui a notamment participé aux Jeux paralympiques de Sotchi.

Clubs élites vaudois en sport collectif

1^{re} réunion annuelle à Montreux

Le Fonds du sport vaudois définit en tant que club élite de sport collectif un club qui est affilié à l'association cantonale d'une discipline sportive reconnue par Swiss Olympic et dont la première équipe évolue en :

- 1^{re} division si la discipline sportive comprend au moins quatre divisions ;
- 1^{re} ou 2^e division si la discipline sportive comprend au moins cinq divisions ;
- 1^{re}, 2^e ou 3^e division si la discipline sportive comprend au moins huit divisions.

Sur cette base, 22 clubs vaudois peuvent prétendre à une aide financière du Fonds du sport pour la saison 2014-2015. Le montant de ce soutien est fixé selon trois critères : la division dans laquelle évolue la première équipe, le nombre et le niveau des équipes M14 à M20, les charges annuelles du club.

Les clubs doivent rendre la Fondation visible

Les clubs concernés ont été réunis pour la toute première fois lors d'une séance organisée le 27 mai dernier à Montreux, en marge du Volley Masters. A cette occasion, outre le rappel des modalités d'octroi du soutien, les représentants des clubs élites en sport collectif ont été informés sur les activités de la Fondation « Fonds du sport vaudois » et sur la construction de la Maison du sport vaudois à Leysin. Il a aussi été question de l'échange promotionnel entre les clubs élites et le Fonds du sport vaudois. Enfin, M. Denis Pittet, secrétaire général du comité de candidature, a présenté le projet Lausanne/Vaud pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver 2020.

Cette séance est appelée à se dérouler chaque année. Et gageons que tous les clubs subsidiés par la fondation seront à chaque fois présents : en cas d'absence, ils perdent leur droit à la subvention annuelle !

Liste des clubs soutenus sous
www.fondsdusportvaudois.ch

Maison du sport vaudois à Leysin

Pour vos camps d'entraînement de club dès 2016

La construction de la Maison du sport vaudois financée par la Fondation « Fonds du sport vaudois » avance, mais plus lentement qu'espéré.

Des problèmes géologiques, techniques et de coordination expliquent ce retard. Bonne nouvelle cependant, le gros œuvre de la salle de sport ainsi que la place de sport extérieure sont terminés. Les importants travaux de la partie « hébergement » ont débuté cet été et dès cet automne une partie plus spectaculaire de la construction apportera aux visiteurs de Leysin une preuve visuelle de l'avancement de ce gros chantier.



Cela étant, entre les problèmes rencontrés, les vacances des métiers de la construction l'été et l'arrêt des travaux en hiver pour cause de neige, la mise à disposition de la maison est désormais prévue aux alentours de début 2016.

La Fondation « Fonds du sport vaudois » travaille actuellement à définir les modalités de gestion et d'organisation de ce bâtiment qui accueillera la totalité des cours J+S avec nuitées organisés par Jeunesse+Sport Vaud.

Ce bâtiment de 70 places en chambres de 2 ou 4 lits proposera la pension complète, des salles de théorie, de jeu et des infrastructures sportives, permettant ainsi à tous les clubs vaudois et aux écoles du canton d'y organiser leurs camps d'entraînement ou camps scolaires dans d'excellentes conditions.

Pensez-y !

Aide aux jeunes sportifs d'élite vaudois (14 - 25 ans)

Un site internet pour déposer les demandes de soutien

L'aide financière vaudoise aux sportifs d'élite en sport individuel est divisée en deux secteurs bien distincts. D'une part les sportifs au bénéfice d'une carte Swiss Olympic or, argent, bronze ou élite, qui reçoivent automatiquement, sans formuler de demande, une aide financière annuelle et renouvelable de la Fondation « Fonds du Sport Vaudois » (voir en page 1). D'autre part, les autres sportifs vaudois en sport individuel, souvent plus jeunes et qui ne sont pas encore au bénéfice des cartes citées plus haut (ils ont par contre souvent une carte nationale ou régionale).

Les sportifs entrant dans cette deuxième catégorie peuvent adresser une demande de soutien à la Fondation d'Aide aux Sportifs Vaudois. Il convient pour cela qu'ils soient âgés entre 14 et 25 ans, qu'ils habitent le canton de Vaud et qu'ils appartiennent à l'élite nationale dans leur catégorie d'âge.

Cette fondation vient de se doter d'un site Internet très complet lui permettant de traiter toutes les demandes de soutien, ainsi que toutes les demandes de renouvellement annuel. Il suffit d'aller sur www.sportifsvaudois.ch et de remplir le questionnaire de la manière la plus complète possible.

Plusieurs dizaines de milliers de francs sont ainsi distribués chaque année, permettant aux jeunes Vaudois-es de poursuivre leur rêve et à leurs parents de soulager quelque peu leur porte-monnaie.



Fondation d'Aide
aux Sportifs Vaudois

Subsides records pour les clubs vaudois !



Dans un cadre bien défini, les clubs vaudois et les écoles qui annoncent leurs activités sportives au secteur Jeunesse+Sport du canton se voient attribuer des subsides pour l'organisation de celles-ci de la part de la Confédération au travers du programme de soutien au sport. Le montant global de ces versements était de 2'920'113 fr. en 2009. Il a régulièrement augmenté de plus ou moins 10% les 4 dernières années pour arriver en 2012 à 3'827'357 fr. Avec un montant de 5'120'965 fr. et 20% de plus value, l'année 2013 fait office de record absolu.

Ce résultat s'explique en 4 points principaux :

- un intense soutien du secteur J+S Vaud du SEPS aux personnes qui administrent les activités dans les clubs et les établissements scolaires ;
- une large palette de formations vaudoises à disposition des monitrices et moniteurs, avec

un accent particulier porté à la qualité :

- le doublement du montant des subsides fédéraux alloués aux camps scolaires par la Confédération ;
- une connaissance toujours plus vaste du secteur J+S en général par les milieux sportifs et scolaires et une image du secteur J+S Vaud en constante progression.

Cette augmentation importante des subsides fédéraux perçus par les clubs sportifs vaudois a donc été possible avant tout par l'engagement important de tous les collaborateurs et collaboratrices du secteur J+S du SEPS, leur volonté de soutien des coachs et leur capacité à anticiper les décisions de J+S Macolin en vue de les appliquer de la manière la plus performante possible. Nous sommes heureux et fiers que des dizaines de milliers de sportifs du canton en profitent au quotidien.

Manifestations sportives

Facturation des frais de police

L'Etat facture un émolument aux organisateurs de manifestations (sportives par exemple...) pour les prestations matérielles fournies par ses services qui sont nécessaires à assurer la sécurité et l'ordre public lors de tels événements.

Le Conseil d'Etat fixe désormais par voie réglementaire les tarifs horaire et kilométrique des prestations définies. Il détermine également la procédure et les modalités de facturation.

Chaque service de l'Etat (Police, Routes, etc.) calcule ses frais selon les tarifs précités. Ceux-ci sont ensuite facturés aux organisateurs par la police cantonale sous forme de décision.

Les manifestations politiques autorisées ne sont pas concernées par la perception de frais.

L'Etat peut exonérer de tout ou partie des émoluments les organisateurs de manifestations présentant un intérêt particulier pour le canton ou pour lesquelles une exonération se justifie en opportunité. Dans la mesure du possible, la demande d'exonération totale ou partielle doit être déposée auprès de la police cantonale au moins 2 mois avant la manifestation. Clubs et organisateurs sportifs : cela vous concerne peut-être !

Sont compétents pour accorder les exonérations, après consultation des services appelés à intervenir dans le cadre de la manifestation :

- a. la police cantonale si les émoluments sont inférieurs ou égaux à 5'000 fr.
- b. le département en charge de la sécurité si les émoluments sont inférieurs ou égaux à 10'000 fr.
- c. le Conseil d'Etat dans les autres cas.

Le Conseil d'Etat peut, par convention, exonérer partiellement ou totalement les organisateurs de manifestations régulières répondant à certains critères pour une période maximale de 5 ans.

Marcel Parietti
Délégué au sport associatif (SEPS)
marcel.parietti@vd.ch

Concept d'assurance qualité dans Jeunesse+Sport

Introduction de visites sur le lieu des offres J+S

Suite à l'introduction de J+S Kids, des visites sur le lieu de la formation des enfants ont été réalisées pour la première fois en 2014 conformément aux directives de J+S Macolin.

Effectuée par des experts dûment choisis et spécialistes de la discipline sportive, cette démarche vise en premier lieu à offrir un soutien à la réalisation des activités sportives avec notre « jeunesse », mais elle est également un moment privilégié d'échanges ainsi qu'une marque de reconnaissance pour le travail accompli par les 11'297 bénévoles J+S du canton.

Le retour d'informations des différents experts va permettre à la direction de J+S d'avoir un contact avec les réalités du « terrain » d'une part et donnera lieu à des réflexions en lien avec les formations des experts, puis des moniteurs J+S en vue d'améliorer la qualité de celles-ci d'autre part.

Si ces visites débouchent sur un rapport, l'aspect humain revêt une importance capitale en des temps où le virtuel des réseaux sociaux prend le pas sur les contacts directs. Ce moment est donc idéal pour poser toute question et faire part de vos satisfactions et vos difficultés.

Votre structure sportive, et vous en particulier, serez peut-être choisis ! Un expert formateur prendra contact avec le coach J+S du club afin de fixer la date de la visite, à laquelle nous souhaitons que le responsable technique et le président du mouvement junior (par exemple) puissent être également conviés. Au terme de l'entraînement, tous les participants recevront un cadeau (des balles de jonglage) de la part de J+S.

Même si ces visites ne représentent que le 4% des offres, nous restons convaincus des bienfaits de cette démarche et de la chance que cela représente. Par conséquent, nous vous encourageons à leur réserver le meilleur des accueils.

Michel Pirker
Chef J+S Vaud (SEPS)
michel.pirker@vd.ch

Le Sport scolaire facultatif vaudois sera mieux rétribué grâce à J+S

Le sport scolaire facultatif (SSF), déjà bien implanté dans la plupart des écoles du canton, va certainement voir son offre augmenter ces prochaines années suite à la nouvelle loi cantonale sur l'éducation physique et le sport entrée en vigueur le 1^{er} août 2013. En effet, celle-ci rend l'organisation du SSF obligatoire dans les établissements scolaires vaudois. Le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) est en charge de la supervision et du financement des cours organisés à travers tout le canton.

Durant l'année scolaire 2012-2013, ce sont plus de 20'000 élèves, tous degrés confondus, qui ont bénéficié des activités sportives offertes dans le cadre du SSF. Entraînés par des moniteurs ou des enseignants motivés, ils ont pu effectuer un choix parmi une large palette de sports proposés. Les buts du SSF sont multiples. Outre la découverte et la pratique de nouvelles disciplines, les jeunes peuvent perfectionner leurs connaissances sportives et également préparer des compétitions scolaires par équipe. Mais l'un des aspects essentiels est de faciliter le choix d'une spécialisation qui pourra être poursuivie dans un club.

Faire découvrir votre sport, votre club

Le lien entre l'école et le sport associatif, déjà fort dans certains endroits du canton, mériterait d'être intensifié. Pour les clubs, il est important de pouvoir compter sur des jeunes qui assureront la relève et pérenniseront ainsi la société. Pour les enfants, il est indispensable de pouvoir choisir une activité sportive parmi une offre la plus riche possible, afin de pratiquer un sport qui leur convienne, dans un club où ils pourront développer des compétences

spécifiques ainsi qu'un sentiment d'appartenance et d'intégration implicites à la pratique sportive.

En mettant à disposition des moniteurs pour les cours du SSF, les clubs ont l'opportunité de faire connaître leur sport à des élèves dont certains pourraient par la suite intégrer les structures de la société sportive en question. Evidemment, il n'est pas toujours facile de trouver des personnes compétentes disposées à investir de leur temps, et ceci pour une rémunération modeste actuellement prise en charge par le SEPS selon une tablette existant depuis de nombreuses années.

Afin d'inciter davantage de vocations, dès le 1^{er} août 2014 le SSF pourra également être annoncé auprès de Jeunesse+Sport (J+S) si les modalités et directives du SSF et de J+S sont respectées. Le moniteur pourra cumuler deux indemnités et voir sa rétribution augmenter.

Nous espérons ainsi développer encore davantage l'offre du SSF. Nous souhaitons qu'un grand nombre d'élèves puisse en profiter et que de nombreux clubs sportifs soient intégrés à ces cours grâce aux moniteurs compétents et reconnus qu'ils auront mis à disposition.

Toni Pacifico
Conseiller pédagogique (SEPS)
toni.pacifico@vd.ch

Les informations précises quant à ces directives et modalités se trouvent sur la page du site du SEPS :
<http://www.vd.ch/themes/vie-privee/sport/sport-a-lecole/sport-scolaire-facultatif-ssf/>

Diriger un club sportif, ça s'apprend

Suivez la formation de Swiss Olympic - Inscrivez-vous (très) vite !

Dans un mouvement tel que le sport, essentiellement fondé sur le bénévolat, on devient beaucoup plus souvent dirigeant de club par passion et dévouement que par plan de carrière et succession de formations idoine. Epaulé par un comité et parfois par son prédécesseur, la force de l'habitude fait que l'on finit peu ou prou par maîtriser son sujet. Mais une filière existe, relativement légère et bien ciblée, qui vous apporte des outils concrets à l'accomplissement de votre tâche, celle de « formation en management de club » dispensée par Swiss Olympic. En Suisse romande, c'est le Service des sports du Canton de Fribourg qui en assure l'organisation.

Pour qui ?

Pour les présidents, membres de comité, entraîneurs et coaches J+S de clubs sportifs de petite et moyenne importance (c'est donc moins bien ciblé pour les clubs professionnels ou semi professionnels).

Sous quelle forme ?

Quatre modules de deux soirées de 4 heures chacun. Possibilité de ne pas suivre tous les modules. Attestation de Swiss Olympic pour chaque module suivi en entier.

Sur quels thèmes ?

Module 1 : Conduite d'un comité, comment fonctionner ensemble ?
Module 2 : Communication et marketing
Module 3 : Finances
Module 4 : Conduire une Assemblée générale avec succès

Quand ?

Module 1 : 8 et 18 septembre
Module 2 : 1^{er} et 9 octobre
Module 3 : 10 et 19 novembre
Module 4 : 1^{er} et 11 décembre

Reconnaissance Jeunesse+Sport

Les modules 1 et 2 donnent la reconnaissance de coach J+S ou la prolongent.

Coût

160 fr. / module (donc pour deux soirées de cours, 8 heures au total).

Inscription

Avant le 15 août 2014 sur www.afs-fvs.ch

Attention, ce cours n'est normalement mis sur pied en langue française qu'une année sur deux !

Impressum

Rédaction: SEPS
Mise en page et réalisation: Nicolas Imhof,
Séverine Jaquier
Impression: Bestprint SA, En Budron 83,
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Imprimé sur du papier recyclé FSC